

Aujourd'hui, on vous parle de débrayage, de grève, du projet de convention collective, du nouveau site et des déménagements de poste... Le mois de novembre n'a pas été un paisible mois d'automne ! Nos conquits sociaux sont attaqués à tous les niveaux, et les salariés réagissent.

Débrayage du 25 Novembre

Jeudi dernier, le 25 Novembre, nous étions 465 salariés Thales dans la rue pour demander une ouverture immédiate des négociations salariales 2022 ! Voilà près de deux ans que la plupart des salariés de Thales n'ont pas été augmentés, dans un contexte de forte augmentation du coût de la vie et d'excellents résultats économiques.

Unis par la nécessité de durcir le mouvement, nous vous avons proposé de voter pour la prochaine forme de mobilisation. Vous avez presque tous voté (445 bulletins) et plus de 50% des votants se sont exprimés en faveur d'une usine morte à 16h (voire plus tôt) pendant une semaine ! Notons tout de même que 40% d'entre vous sont pour une journée complète de grève, même si certains nous ont indiqué qu'il leur était compliqué de perdre une journée de salaire... Ce qui en dit long sur l'urgence sociale !



Tous les sites de Thales SIX GTS France se sont mobilisés, et pour le moment, la direction reste muette... Enfin pas totalement. La direction de l'établissement de Cholet a quand même pris le temps de répondre à l'inspection du travail par un courrier (signé Loïc Schumpp) se défendant de toute discrimination des salariés de plus de 33 ans. Ils indiquent avoir seulement aidé les managers à prendre les bonnes décisions pour garder les jeunes collaborateurs, sans donner de directive précise sur l'âge... A la CGT, on pense que ça ressemble à de la défiance sur les managers. En tout cas, le courrier de la direction ne correspond pas du tout à la réalité du terrain. A moins que tous les salariés aient mal compris ?

Projet de convention collective nationale : vent debout contre la signature !



Le même jour, 7000 salariés de la métallurgie française, dont 50 salariés Thales, étaient à Paris pour manifester pour une convention collective de progrès social, et contre le projet en cours dont la signature est imminente ! La pétition lancée par la Fédération Métallurgie de la CGT a recueilli 65000 signatures... Un signal fort pour l'UIMM (le patronat) et surtout les autres syndicats (CFDT, CFE-CGC et FO) qui s'apprêtent à signer un cortège d'accord qui revient sur plus de 50 ans de conquits sociaux.

Petit rappel en rapport avec l'actualité : l'accord prévoyance, s'il est signé en l'état, permettra à Thales de ne plus payer les jours de carence des arrêts maladie, pour « responsabiliser » les salariés. Dans

un contexte où perdre un jour de salaire est impossible pour beaucoup de français, est-il responsable de pousser des salariés malades à travailler ?

Pause-café CGT du 9 novembre : merci à vous !

Le mardi 9 novembre, la CGT vous a offert le café et les viennoiseries ! Nous étions une cinquantaine de salariés présents pour échanger sur tous les sujets du moment : **NAO, convention collective, négociation temps de travail, parking, Cholet 2...** Nous constatons tous le mépris de la direction pour les salariés et une dégradation des conditions de travail. **La prolifération des « petites tâches » (vidages des poubelles de table, tâches administratives, déclaration via des outils informatiques inadapté...) use les salariés et les éloigne de leur métier.** Ces derniers mois, 4 nouveaux salariés ont adhéré à la CGT Thales Cholet. Les profils sont divers, tant en âge qu'en profession. **Rejoignez-nous vous aussi, participez à nos réflexions et à nos luttes !**

CONNECT : les bonnes et les mauvaises nouvelles

D'abord la bonne nouvelle ! Enfin bonne pour le nouveau site... **La direction nous a annoncé qu'elle avait trouvé des zones de taille suffisante à ré-humidifier pour compenser l'écrasement de 17 hectares de zone humide.** Cette recherche retardait depuis plusieurs mois la signature du permis de construire et, de facto, l'achat du terrain.

La mauvaise nouvelle, c'est surtout que personne ne veut venir. **La direction admet que le transfert de postes devient plus un transfert de charges, les salariés préférant dans une écrasante majorité rester proches de Paris.** En conséquence, les offres d'emploi demandant 6 mois de formation à Gennevilliers puis une installation à Cholet se multiplient... **Mais quel nouvel embauché choisirait de vivre 6 mois à Paris puis de déménager à Cholet ?** Pas étonnant que Thales relance sa campagne de cooptation, il sera difficile de recruter 500 salariés en 2 ans.

Vous vous demandez peut-être pourquoi nous avons intégré une photo de **la nouvelle Usine Lacroix** dans ce tract ? Elle est jolie, non ? Et bien figurez-vous qu'elle presque finie... **Ici, Thales n'a toujours pas prévu de déménager la production.** Aux dernières nouvelles, la direction jure toujours ses grands dieux qu'elle ne sous-traitera pas la production... **Il faut au moins reconnaître que l'investissement ne suit pas.**



Comptabilité et note de frais : 11 postes Choletais délocalisés ?

Une petite surprise de plus : **11 postes en lien avec la comptabilité fournisseur et le traitement des notes de frais seront sans doute délocalisés à Helios (Vélizy) dès l'année prochaine.** La direction nous avait déjà présenté une transformation de ces métiers en octobre, mais en se gardant bien de mentionner tout transfert de poste... **L'annonce a été faite au niveau groupe, mais la direction locale nous assure n'avoir aucune information précise à ce sujet.** Si c'est vrai, ce n'est pas rassurant, et si c'est faux, c'est insultant !

Sapins sur le site, amenez vos chaussons !

De jolis sapins ont été installés sur le site la semaine dernière... Dans le cadre des revendications actuelles, La CGT vous invite à y glisser vos chaussons et chaussettes personnalisés ! Glissez votre bulletin d'adhésion sous le sapin 😊 !